



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 25 juin 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à **Monsieur le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme** concernant la **stratégie de décarbonation d'ArcelorMittal et plus généralement de l'industrie luxembourgeoise.**

Selon plusieurs articles de presse allemands, ArcelorMittal aurait récemment mis à l'arrêt ses projets de production d'acier « vert » sur les sites de Brême et d'Eisenhüttenstadt. Parmi les raisons évoquées, l'entreprise cite notamment les prix élevés de l'électricité ainsi qu'un manque de disponibilité en hydrogène. Bien que des financements publics à hauteur de plusieurs centaines de millions d'euros aient été promis à l'entreprise, ceux-ci n'auraient donc pas suffi à inciter ArcelorMittal à réaliser les investissements envisagés.

Le précédent gouvernement luxembourgeois a élaboré une feuille de route de décarbonation de l'industrie en collaboration étroite avec les entreprises représentant 95 % des émissions industrielles. Celle-ci identifie 61 projets concrets visant une réduction de 10 % des émissions d'ici 2030 et 55 % d'ici 2050, en misant sur l'électrification, l'hydrogène vert et un accompagnement financier ciblé. Cette stratégie s'inscrit dans le Plan national intégré énergie-climat. Dans le cas spécifique d'ArcelorMittal, le ministère de l'Économie a signé un protocole d'accord le 27 septembre 2022 visant à mobiliser les moyens financiers nécessaires au développement de projets permettant aux sites sidérurgiques luxembourgeois de s'engager sur la voie d'une production d'acier neutre en carbone.

Au vu des décisions susvisées concernant des sites de production allemands de l'entreprise, il se pose la question plus généralement si ArcelorMittal est en train de revoir sa stratégie de décarbonation à l'échelle européenne voire globale, et quelles seront, le cas échéant, les conséquences pour le Luxembourg.

Dans ce contexte, je souhaite poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

- 1) **Le gouvernement a-t-il engagé ou envisage-t-il d'engager des échanges avec ArcelorMittal au sujet des reculs récemment observés dans la mise en œuvre de ses projets de production d'acier décarboné en Europe ?**
- 2) **Le gouvernement peut-il indiquer si la décision d'ArcelorMittal d'abandonner certains projets de production d'acier vert dans d'autres pays européens aura des conséquences sur les projets de décarbonation en cours au Luxembourg ?**

- 3) Quel est le calendrier actuellement prévu pour la mise en œuvre des efforts de décarbonation d'ArcelorMittal au Luxembourg ? Quels sont, à ce titre, les soutiens financiers publics — luxembourgeois et européens — dont l'entreprise a bénéficié au cours des dix dernières années, ou auxquels elle pourrait encore prétendre à l'avenir ?
- 4) Comment Monsieur le Ministre évalue-t-il, de manière plus générale, l'état d'avancement de la décarbonation de l'industrie lourde au Luxembourg à l'heure actuelle ?
- 5) Comment Monsieur le Ministre évalue-t-il l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route nationale pour la décarbonation de l'industrie ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Joëlle WELFRING
Députée